



Chers parents,

Les écoles et les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient :

- d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...),
- technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à
- des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens.

En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école ou l'établissement se trouveraient momentanément isolés. Tel est l'objectif du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école et de chaque établissement, qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

En cas de mise en œuvre de ce plan, voici les consignes à suivre :

écouter la radio, ne pas venir à l'école, ne pas encombrer ses lignes téléphoniques.

Un exercice PPMS a été réalisé aujourd'hui, jeudi 25 novembre à 11H.

Préalablement à celui-ci, nous avons discuté avec les élèves pour leur présenter les raisons de cet exercice, dédramatiser la situation et donner les consignes. En maternelle, le scénario a été aménagé, les consignes simplifiées et l'exercice réalisé de façon ludique.

Nous avons simulé le **scénario suivant** : « *Le Directeur reçoit un message d'alerte concernant un individu suspect portant un sac à dos volumineux qui cherche à s'introduire dans l'établissement. Le Directeur donne l'alerte en informant tous les enseignants qui lancent immédiatement le protocole de confinement dans leurs classes.* ».

L'exercice s'est bien passé mais a révélé des éléments (organisation, matériel) à améliorer.

Le Directeur